



## Ça vous change la vie!

CONSO



# Électroménager et high-tech

## Acheter d'occasion, un vrai bon plan ?

Lave-linge ou ordinateur s'achètent de plus en plus d'occasion, entre particuliers ou reconditionnés par des professionnels. Un bon moyen de faire des économies et de lutter contre l'obsolescence programmée. Mais gare aux fausses bonnes affaires... Par Olivier Cabréra

L'électroménager ou la high-tech, qu'ils soient d'occasion ou reconditionnés, coûtent de 30 à 70 % moins cher que neufs. Par exemple, pour le prix d'un mobile Samsung Galaxy S8+ 64 Go neuf (909€), vous pouvez vous acheter trois Samsung Galaxy S7 32 Go reconditionnés (279€ l'unité sur [backmarket.fr](http://backmarket.fr), mi-février). Autre exemple : un lave-linge Whirlpool A+++ vendu reconditionné 270€ (garantie 12 mois) contre 559€ neuf (sur [backmarket.fr](http://backmarket.fr), mi-février). Internet se taille la part du lion : les Français achètent d'occasion sur les

sites spécialisés ou via des petites annonces de particuliers\*.

### L'occasion entre particuliers ou le reconditionné par un pro ?

► Sur les sites d'annonces **entre particuliers** ([leboncoin.fr](http://leboncoin.fr), [paruvendu.fr](http://paruvendu.fr), [entrepaticuliers.com](http://entrepaticuliers.com), etc.), des milliers de bonnes affaires vous attendent, mais elles ne sont couvertes par aucune garantie, hormis celle contre les vices cachés (lire ci-après).  
► La mention «**reconditionné**» signifie que l'appareil,

d'exposition ou retourné par le client a été nettoyé, révisé ou remis en état. Vous en trouverez chez tous les spécialistes de l'occasion – Backmarket (en ligne) ou Cash Converters, Cash Express et Easy Cash (en magasin) –, les grands distributeurs – Boulanger, Fnac... –, dans les boutiques solidaires – Emmaüs, le réseau Envie... – ou chez les recycleurs en ligne – Remade inFrance, etc.

### Quelles sont mes garanties ?

#### ► **Après d'un particulier.**

Vous ne bénéficiez pas du délai de rétractation ni de la garantie légale de conformité. Si votre lave-linge rend l'âme après quelques jours, vous n'aurez aucun recours. Rencontrez le vendeur pour tester l'appareil, notamment un smartphone, avant d'acheter (lire l'encadré). Demandez la facture d'achat et le bon de garantie, pour bénéficier le cas échéant de la garantie commerciale (1 à 2 ans). Rédigez sur papier libre, daté et signé par les deux parties, un résumé de la vente pour éviter la fraude à l'assurance : le vendeur de mobile déclare qu'on lui a volé et son opérateur le bloque...

**À savoir :** sur certains sites d'annonces, PayPal offre certaines garanties (conformité, livraison...).

► **En reconditionné.** La plupart des produits sont garantis au moins six mois. Les revendeurs doivent signaler les réparations et décrire l'état général (comme neuf, très bon, bon ou correct). Pour les smartphones, il existe le label «Mobile certifié reconditionné» décerné par l'association RCube.org.

### À vérifier avant d'acheter un smartphone à un particulier

Suivez les bons conseils du réseau Envie ([envie.org/carte-de-france/](http://envie.org/carte-de-france/)), qui collecte et rénove les appareils usagés :

- Demandez au propriétaire du téléphone d'annuler le verrouillage d'activation, sinon il sera inutilisable.
- Insérez votre carte SIM le jour de l'achat pour vous assurer que le téléphone est débloqué et votre réseau reconnu.
- Consultez l'état de la garantie.

\*Source : étude Xerfi, 2015.

© A. Gouillard